



COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE

Société Anonyme au capital de 14 milliards de francs CFA

Siege Social: 1, AV CHRISTIAN, Treichville - 01 BP 0823 ABIDJAN 01 - R.C.C.M. - CHABA-1990-B-149 298 - Compte courant 90 04996 6
Tel: 21 23.33.00 - Fax: 21 23.35.40 - RI: REEL - C.D.I. DIRECTION DES GRANDS ENTREPRENEURS - 188 BANQUE SICRE ABIDJAN 21 008 207 64

Direction Regionale de 19/04/2024

TEL

Fax

AGNIBILÉKRO FACTURE D'ELECTRICITE BASSE TENSION N°

PERIODE: 9,9
18

2120640500528

Date d'émission: 29/03/2024
Nom, prénoms et adresse:

0103746599
BP 00 AGNI

Téléphone: 198 140
Adresse postale: 198 140
C.C. Client: 29/03/2024

PURBANCE SOUSCRITE: 00
CODE TARIFF: 3
CODE USAGE: 3
QUALITE PAYERIA: 3
TYPE FACTURE: 3
TYPE EQUIPEMENT: 3
TYPE BRANCHEMENT: 3

15/05/2024

MONTANT A REGLER:

Consommation du:

au:

Date limite de paiement:

212 14012496	54 249	56 106	1 857	1 0	CONSUMATION 57
RELEVÉ COMPTEUR	INDEX	COEFFICIENT	CONSUMATION 57		ENREGISTREE (Kwh)
NUMERO	ANCIEN	NOUVEAU	DIFFERENCE	DE LECTURE	
1 753	81.03	142 045	18	25 570	167 615
DETAILS DE LA FACTURATION					
Tranches	Consommation	Prix HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC (Fctm)
			14 690	18	17 335
			164 040		193 570
Redevance Electrification rurale par bimestre					2 070
Taxes Municipales pour l'enlèvement des Ordures Ménagères					Montant TTC (Fctm)
Redevance RTI					2 000
Timbre d'Etat (*)					500
Impayés Antérieurs CIE					98 140
Impayés Antérieurs RTI					0
TOTAL FACTURE (Fctm)					0
MONTANT TOTAL A REGLER (Fctm) (*)					198 140

«Cher client, conformément à l'arrêté interministériel N°1555/MME/MPB du 21/12/2023, de nouveaux tarifs d'électricité sont en vigueur pour l'ensemble des abonnés. Plus d'info au 179.»

(*) Pour un règlement par chèque, le timbre d'état n'est pas perçu, le montant à régler est alors de: 197 640

Au-delà de la date limite de paiement, il sera perçu la somme de 197 640 à titre de frais de recouvrement, et il sera procédé sans préavis, à la suspension de la fourniture d'électricité

18 Voir informations utiles au verso

COUPON D'IDENTIFICATION

A détacher et joindre à votre paiement

198 140

EXPLOITATION: 2120640500528
REFERENCE: 212163813000
IDENTIFIANT:
REGROUPEMENT:

Facture N°: 29/01/2024
Consommation: 29/03/2024
Date d'émission: 29/04/2024

TOTAL FACTURE (Fctm): 0
TOTAL A REGLER (Fctm): 198 140





INFORMATIONS UTILES

I - EXPLICATION DES ABREVIATIONS ET/OU APPELATIONS INSCRITES SUR VOTRE FACTURE

- Puissance souscrite** : C'est la puissance souscrite lors de l'abonnement. Elle est exprimée en kVA.
- Type Client** : Il correspond à la nature de la souscription du client. Il prend les valeurs : 1 pour les Particuliers, 2 pour les Administrations, 3 pour les EPSC, 4 pour les EPA et 5 pour les Communes et Collectivités.
- Type Equipement** : Il codifie les principaux équipements électriques déclarés lors de l'abonnement.
- Type Branchement** : Il codifie la nature du raccordement au réseau public de distribution (1 = monophasé et 3 = triphasé).
- Code Usage** : C'est l'usage déclaré lors de l'abonnement. Il prend des valeurs suivantes : 1 Domestique, 2 Professionnel, 3 Eclairage Public.
- Code Tarif** : Le mode Tarif représente le tarif affecté lors de l'abonnement, les codes sont les suivants : 01 Domestique modéré, 02 Domestique Général, 03 Général Professionnel, 04 Eclairage Public, 05 Conventionnel ex-EECI, 06 Conventionnel CIE, 07 Autre conventionnel, 11 Conventionnel ANARE, 12 Conventionnel SOGEPE, 13 Conventionnel SOGEPE, 17 Domestique général S.A.
- Régime du Disjoncteur** : Il correspond à la valeur du réglage de votre disjoncteur.
- Consommation** : Cette zone correspond à la quantité d'énergie totale consommée entre les dates de début et de fin de période de consommation. La valeur est obtenue par la différence entre « le nouveau index » et « l'ancien index » lus sur le compteur multipliée par le coefficient de lecture du compteur. Elle est exprimée en kWh.
- Tranche** : C'est le fractionnement des consommations d'un client en facturation, pour les tarifs à tranches multiples.
- C.C. Client** : 1 Correspond à la première tranche.
2 Correspond à la deuxième tranche.
C'est le numéro du compte contribuable du client.

Tarifs	1 ^{re} Tranche	2 ^{de} Tranche
01	80 kWh	Toutes les consommations au-delà de la première tranche
02 et 03	La valeur maximale vaut 180 x PS par bimestre	Toutes les consommations au-delà de la première tranche
04, 05, 06, 07, 11, 12, 13, 17	Toute la consommation est facturée au tarif de la tranche unique	

Prime Eau : Le montant de la prime fixe est proportionnel à la Puissance souscrite et à la durée de consommation pour les tarifs 02, 03 et seulement à la durée de consommation pour le tarif 01.

Contribution Electrification Rurale : Le montant est proportionnel à l'énergie consommée majorée de 100 F.

Taxe communaux : Le montant est proportionnel à l'énergie consommée.

II - OÙ VOUS ADRESSER

A ABIDJAN : si la zone Exploitation contient le code suivant

SECTEUR	TELEPHONE	ADRESSEZ-VOUS	CODE
ABOBO CENTRE	21.23.85.90	Entre le marché et le rond-point de la voie express	221
ABOBO NORD	22.01.71.01	Près de l'escalier de la Commune	222
PLATEAU DOKU	21.01.65.07	Quartier Dokus route du sud près de la SOGEPE	223
LOGOLOLO	22.45.06.03	Quartier des Logos près de la brigade de Gendarmerie	224
NIANDON	21.23.02.14	Près de la ligne EECI	225
YOPOUNGON ATTE	21.23.05.02	Près de la Cheminée d'Atte près de la station essence	226
LIKOR	23.46.10.18	Nearpoint Nord à droite, terminus Eau	227
ADJAME NORD	21.23.05.06	200 Logements - 1 ^{er} étage	228
ADJAME SUD	21.23.05.08	Boulevard card, face au terminus des bus CITA	229
COCODY	21.23.05.04	Boulevard Lantier, près du château d'eau de la SOGEPE	230
2 PLATEAUX	21.23.05.04	Après, face à la Mairie	231
DUMI	21.23.05.04	1 ^{re} Tranche, près de la CITA	232
KOLMASSI	21.23.05.03	Près du centre Commercial	233
MARCOFF	21.23.05.17	Rue Chevalier des Ombres, après le rond-point de Marbury	234
PORT-ETIENNE	21.27.53.00	Ville, face à l'école primaire EECI	235
TREIGNVILLE	21.23.04.22	Boulevard de Marseille, face TECHROBAT	236

A L'INTERIEUR DU PAYS

DIRECTIONS REGIONALES	VILLES	TELEPHONE	SITUATION GEOGRAPHIQUE	CODE
EST	Abengourou	35.91.30.93	Près de la BICAC et voisin de l'inspection	237
NORD	Korhogo	36.86.03.05	Près de la Poste et de l'Agence de la SOGEPE	238
CENTRE SUD	Yamoussoukro	39.64.36.48	Près de la Poste, sur le même alignement	239
CENTRE	Bouaké EST	31.23.24.30	Au carrefour, en face de l'Agence Générale	240
CENTRE OUEST	Bouaké OUEST	31.03.30.36	Nearpoint du marché Dougoula	241
OUEST	Daloa	30.18.26.73	Vers le rond-point des routes	242
SUD OUEST	Moua	30.23.05.05	Derrière la BICAC, près de l'Agence Générale	243
BASSE COTE (ANYAMA)	Gagnoa	32.77.20.13	En face de la SOGEPE et de la Préfecture	244
	Adzoua	23.55.03.20	Près de la Mairie d'Adzoua	245

III - PLUSIEURS POSSIBILITES DE REGLEMENT VOUS SONT OFFERTES

- 1. REGLEMENT A NOS CAISSES**
Présentez à la caisse de la CIE la facture et son coupon ainsi que votre règlement (chèque ou espèces). Le caissier conserve le coupon et vous rendra la facture accompagnée d'un reçu de paiement. Ce reçu de paiement est la preuve d'un règlement de votre facture. Il est à conserver.
 - 2. DOMICILIATION**
Les abonnés ayant un compte bancaire peuvent demander à la CIE de faire prélever automatiquement le montant de leur facture sur le compte. Pour profiter de cette facilité, adressez-vous au SECTEUR ou à l'ARRONDISSEMENT de votre zone.
 - 3. BOITES A CHEQUES**
Tous les abonnés peuvent éviter les files d'attente en déposant leurs chèques dans les boîtes à chèques ouvertes 24h/24. Vous pouvez payer par chèque quel que soit le montant de votre facture.
NB : Tous les abonnés peuvent payer leur facture dans le SECTEUR de leur choix, avant la date limite de paiement, quelque soit leur lieu d'habitation.
 - 4. REGLEMENT CHEZ NOS PARTENAIRES NSIA CI ET ORANGE CI**
Pour utiliser les canaux des partenaires, il faut connaître les neuf (9) premiers chiffres de son identifiant et disposer de son règlement (espèces ou monnaie électronique Orange Money). Suivre les instructions du parcours client spécifique à chaque canal de règlement. Le reçu électronique (sms) délivré est valable pour CIE.
- IV - LE CENTRE DE RELATION CLIENT**
Pour toute information, réclamation, dépannage appelez le 179 : ouvert 24h/24

**Pour toute information, réclamation, dépannage, appelez le 179 ;
Ouvert 24H/24.**